

24 janvier 2015

Baptêmes, mariages, funérailles, prédication :
les diacres permanents au service de la liturgie, comme de leurs frères.

DES DIACRES POUR NOTRE DIOCESE !



Bernard Héritier, diacre et musicien (signature : Jean-Hugues Seppey JHS et Stéphane Dubuis SD)

Ils ont l'étole «de travers». Ils représentent le Christ serviteur (*sens du mot diacre en grec*). **Ils le servent dans leur métier, le service pastoral confié par l'évêque, la liturgie, la Parole. Les diacres permanents** (*c'est-à-dire qui ne deviennent pas prêtres*), **dont une bonne partie sont mariés, assurent une présence d'Église au milieu du monde et dans les «périphéries».** Comme le souhaite le Concile Vatican II et le pape François

La 4^e journée romande

Organisée par le Centre d'études pastorales comparées et la chaire francophone de théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, la 4^e journée romande des (futurs) diacres permanents et de leurs épouses rassemblera des participants des trois diocèses de Suisse romande (Lausanne, Genève, Fribourg (et Neuchâtel), Bâle (Jura pastoral) et Sion) autour du thème «Le diacre et la liturgie», lundi 26 janvier de 9h30 à 16h00 au Centre de formation continue de l'Université de Fribourg. Avec le diacre jésuite Pierre Faure, membre du Service national français de pastorale liturgique et sacramentelle, et co-auteur du *Guide de la liturgie*, Paris, Cerf, 2014.

-> **Inscriptions** : francois-xavier.amherdt@unifr.ch.

Un triple service

«Une Église pauvre avec les pauvres, n'hésitant pas à sortir de son propre confort, avec le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile». Ces propos du Souverain Pontife dans son exhortation *La joie de l'Évangile* (n. 20 et 198) correspondent particulièrement à l'intuition qui a présidé à la «création» du diaconat (dans les Actes des Apôtres 6,1-7). Tandis que les prêtres s'occupent surtout des communautés paroissiales et de l'enseignement, les diacres se mettent au service des petits et des laissés pour compte, des «veuves et des orphelins». Ils rappellent ainsi par l'ensemble de leur existence, consacrée par le sacrement de l'ordre, que tous les baptisés sont invités à se mettre au service de leurs frères et de leurs sœurs, dans l'amour mutuel, dont le lavement des pieds des disciples par le Maître Jésus est le modèle.

Ce service, certains diacres l'exercent surtout au milieu de leurs occupations professionnelles (à Rhône FM, La Lonza, dans l'enseignement, les offices sociaux, le monde musical, ...), tandis que d'autres se voient confier par l'évêque des ministères pastoraux au profit des exclus ou de groupes et tâches particuliers (la pastorale spécialisée pour les personnes handicapées, la pastorale de la famille, les finances et l'administration ecclésiales, ...).

Le service liturgique

D'autres encore sont presque exclusivement engagés dans des fonctions paroissiales. Mais tous prennent part à la vie liturgique de leur communauté. Ils président certains sacrements : le baptême et le mariage (sans eucharistie); à la messe, ils proclament l'Évangile et assurent la prédication, ils collaborent avec le célébrant prêtre, ils préparent les offrandes et invitent au geste de paix, ils donnent la communion et envoient l'assemblée au terme de la célébration. Ils assument certaines tâches en collaboration avec les laïcs : dans plusieurs diocèses, ils président des assemblées du dimanche en absence (attente) de prêtres et des funérailles ; ils guident des groupes de prière, animent l'adoration du Saint Sacrement et apportent la communion à domicile, dans les hôpitaux et les homes.

Par leur présence à l'autel, ils manifestent pour l'assemblée l'action bienfaisante du Christ serviteur de l'humanité et, inversement, ils représentent auprès du Seigneur ceux et celles avec qui ils cheminent dans l'existence, notamment les plus défavorisés et fragilisés.

Un même sacrement

C'est l'évêque qui reçoit la plénitude du sacrement de l'ordre et qui est responsable de l'ensemble de la vie de foi de son diocèse, en tant que successeur des Apôtres. Ce même sacrement comprend les deux autres «degrés» du sacerdoce (prêtre) et du diaconat (diacre). Les prêtres constituent comme l'un des bras de l'évêque et ils l'aident pour la pastorale paroissiale ordinaire en rassemblant les communautés et en célébrant l'eucharistie. Quant aux diacres, ils forment l'autre bras de l'évêque, dépendant donc directement de lui pour leurs diverses tâches sociales, pastorales et liturgiques.

Un nouvel appel

Suite à la «restauration» du diaconat permanent pour l'Église universelle par le dernier Concile (1965), le cardinal Henri Schwery avait souhaité le relancer pour notre diocèse de Sion, car il considérait, à juste titre, que «les temps étaient mûrs». Avec le pontificat de François, nul doute que le moment est venu de relancer l'appel au diaconat, dans les deux parties linguistiques de notre diocèse. Un tel appel peut venir d'un diacre, d'un prêtre, de l'évêque lui-même, mais aussi des communautés chrétiennes. Le responsable de la formation pour la partie francophone du diocèse de Sion n'est autre que le vicaire général, l'Abbé Pierre-Yves Maillard.

Abbé François-Xavier Amherdt

Professeur de théologie à l'Université de Fribourg

Du filet à la toile

Au début de cette année, la liturgie nous propose de lire les premières pages de l'Evangile selon saint Marc. Ce dimanche, nous voyons Jésus appeler ses premiers disciples : deux fois deux frères exerçant le même métier de pêcheurs. Cela n'a pas dû être facile à leurs parents de les voir tout quitter pour suivre ce Jésus qui faisait des miracles, mais que l'on ne connaissait que trop peu.

L'Evangile nous fait remarquer que ces hommes de la mer étaient occupés avec leurs filets ; filets qu'ils ont aussitôt laissés pour devenir pêcheurs d'hommes.

Ces filets n'étaient certainement que leurs outils de travail, mais ne symbolisent-ils pas aussi ce qui permet de nous approprier beaucoup de choses, d'attirer à nous des biens ou des personnes ?

Ces filets n'évoquent-ils pas aussi le réseau numérique, l'Internet, qui nous connecte au monde entier, qui nous permet d'attirer jusqu'à nous des connaissances ou des moyens de divertissement sans que nous n'ayons à quitter notre douillet chez-soi ?

Si Jésus demande à Simon et André, à Jacques et à Jean de laisser leurs filets, c'est pour les inviter à rejoindre le grand réseau de ses disciples ; et cette grande toile, c'est l'Eglise, la communauté des croyants répandue dans le monde entier.

N'y a-t-il pas pour nous une invitation à quitter nos enfermements, nos égoïsmes et nos avarices pour nous ouvrir au monde, pour donner un peu de nous-mêmes à celles et ceux qui nous entourent ?

Chanoine Olivier Roduit

Concert unique de Philippe Decourroux

Le vendredi 30 janvier 20h à la Halle
des Fêtes de Savièse, St-Germain

Auteur de 12 albums, Philippe Decourroux, auteur, compositeur et interprète, présente en Valais un concert unique, avec son orchestre. Invité par les paroisses de Savièse, Arbaz, Ayent, et Grimisuat, le musicien engagé dans la foi chrétienne, partage sa passion de la vie. Il communique dans un esprit de fête «le choix d'aimer», titre de son prochain album.
Infos : 027 321 32 54



Formation : Accompagner la vie jusqu'à la mort

Sion, Hôpital de Champsec – Accompagnement des malades en fin de vie

13, 14 et 21 février 2015 de 08h45 à 16h30.

Lorsqu'on ne sait plus quoi dire, plus quoi faire, on peut **apprendre à être, à cheminer, à écouter.**

Formation animée par Mme Christiane Treyer.

Infos : Travelletti Eddy pastorale.specialisee@cath-vs.ch 027 327 44 06 ou 027 327 44 02